Cane
FRC
7981

REQUÊTE

PRÉSENTÉE

AU ROI,

PAR LES DIRECTEURS

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DE GUIENNE,

Le 14 Octobre 1788.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

AU ROI,

ET A NOSSEIGNEURS DE SON CONSEIL.

SIRE,

LES Directeurs de la Chambre de Commerce de Guienne viennent porter aux pieds de Votre Majesté le vœu général

du Commerce, & ſollicîter de votre bonté paternelle de fixer un inſtant vos regards ſur cette partie eſſentielle de l'économie politique ; ils viennent demander une faveur qu'on ne ſongea point à réclamer dans des tems plus reculés, parce que le Commerce n'était pas digne alors d'avoir des Repréſentans, & que le Trône n'était pas encore acceſſible à ſes plaintes ou à ſes vœux.

Il s'eſt écoulé près de deux ſiècles depuis la tenue des derniers Etats Généraux. Les ténèbres de l'ignorance, qui peſaient alors ſur toute l'Europe, tenaient le Commerce enchaîné dans les bornes les plus étroites, & l'Adminiſtration ne pouvait eſpérer aucune lumière de la part de celui qui s'y appliquait. Le Marchand, reſſerré dans ſes connaiſſances comme dans ſon négoce, était réduit à aller chercher, de marchés en marchés, de village en village,

la défaite de quelques marchandises, unique objet de toute sa fortune. Le Négociant de mer, Armateur & Navigateur tout-à-la-fois, après avoir erré de port en port, monté sur un vaisseau de la plus étroite capacité, se hâtait de regagner ses foyers, qu'il ne quittait plus qu'après avoir consommé le faible produit de ses peines & de son industrie.

Ce ne fut que cinquante ans après, que le Commerce prit une face nouvelle. Un de vos augustes Prédécesseurs, SIRE, un Monarque dont l'œil embrassait tout, qui communiquait un caractère de grandeur à tout ce qui l'environnait, sut développer & juger *Colbert*; il lui donna sa confiance; elle fut entière, & tout lui réussit. Ce grand Ministre, si dignement loué par un autre grand Ministre, fixa l'époque de notre Commerce. En peu d'années l'Agriculture, les Manufactures,

la Navigation, les Arts de toute espèce furent portés à une perfection qui étonna l'Europe & l'alarma, parce qu'on prévit que le Commerce allait devenir la base des intérêts politiques & l'équilibre des Puissances, parce que l'on s'apperçut de la grande influence qu'il allait donner à la France dans les affaires de l'Europe.

Le Commerce ne fut plus borné à la simple action d'acheter & de vendre; on en fit une science & un objet capital. Ce *Colbert*, dont nous venons de parler *, qui » s'était appliqué, dès sa jeunesse, à ap- » profondir les causes de la grandeur & de » la puissance des Empires, en jetant ses » regards sur les Peuples d'Europe, avait » vu le Commerce & l'industrie tirer la » Hollande du néant, donner à l'Angle- » terre la domination des mers, étendre

* Extrait de l'éloge de Colbert, par M. Necker.

» l'Empire de l'Eſpagne & du Portugal
» dans les deux Mondes, pénétrer le Nord,
» & répandre par-tout cet eſprit d'intérêt
» qui, liant les hommes entre eux, devait
» à la longue changer la face de l'univers :
» dès-lors il avait jugé que ces deux mo-
» biles allaient devenir la meſure de la
» force des Etats modernes, & que la
» prééminence appartiendrait à celui qui
» ſaurait le mieux s'approprier ces avan-
» tages ».

Le Gouvernement tourna toute ſon attention ſur le Commerce & les Manufactures ; on diſtribua les honneurs ſur cette claſſe de citoyens dont on ne connaiſſait pas encore l'utilité. La dérogeance ne fut plus une peine attachée au négoce, & le Noble ne craignit plus de ſe déshonorer en recherchant dans cette profeſſion l'honneur d'être utile à la Patrie. Bientôt les forces de l'Etat s'accrurent, parce que l'effet du

Commerce eſt de revêtir un corps politique de toute la force qu'il eſt ſuſceptible de recevoir ; bientôt la population s'accrut, parce qu'une grande population eſt inſéparable d'un grand Commerce ; bientôt nos chantiers donnèrent le ſignal de la vie & de la puiſſance dans toutes les villes maritimes : nos fleuves ſe courbèrent ſous de nombreux vaiſſeaux, & l'on vit encore leur nombre s'accroître avec leur capacité ; on peupla les Colonies ; on eut ſoin d'en laiſſer le Commerce excluſif à la Nation, & la Hollande & l'Angleterre ne virent pas ſans jalouſie que la France avait enfin trouvé le ſeul moyen de rendre ſa puiſſance auſſi reſpectable ſur les mers qu'elle l'était ſur la terre.

On ne peut ſe diſſimuler le pouvoir du Commerce : c'eſt lui qui a fait deſcendre des forêts entières ſur l'empire des mers ; c'eſt lui qui a comblé l'abîme qui ſéparait

les deux Mondes ; c'eſt lui qui a créé ces villes floriſſantes qui couronnent les montagnes de l'Amérique ; c'eſt lui, SIRE, qui porte la gloire de votre nom juſqu'aux extrémités de l'univers. Il va chercher dans les entrailles de la terre ce métal funeſte, mais utile, qui ſert à marquer la valeur, & qui devient le ſigne des denrées ; c'eſt par lui que les Peuples qui habitent les contrées brûlantes & deſſéchées de l'Afrique, viennent féconder les champs de vos Colonies ; par lui les richeſſes de ce ſol, ſans ceſſe productif, refluent dans la Métropole, & ſervent à maintenir la gloire & la puiſſance de votre Empire.

Depuis le règne de Louis XIV, les lumières qui ſe ſont répandues ſur tout le globe, ont déjà fixé le rang que doit tenir le Commerce dans un Etat. C'eſt lui qui fait mouvoir les bras de ce grand corps

politique : ſans lui l'Agriculture & tous les autres Arts ſeraient auſſi-tôt détruits, ou n'offriraient qu'un ſuperflu inutile. Les avantages du Commerce ſont pour celui qui s'y applique, le gain ; pour ceux qui ne le font pas, l'acquiſition aiſée des choſes qui ſatisfont les beſoins ou le goût ; pour le Souverain, les droits dont le produit ſe meſure toujours ſur l'activité de la circulation ; pour l'Etat, l'opulence & la force.

Voici l'inſtant de le rapprocher de Votre Majeſté : c'eſt dans cette Aſſemblée de tous les Ordres de l'Etat qu'elle entendra ſes plaintes ou ſes vœux. SIRE, un ſeul de vos regards peut payer ſa fidélité & ſes ſervices ; il peut le conduire au plus haut point de proſpérité. Les Repréſentans du Commerce ne vous tromperont pas dans leurs réclamations : ce n'eſt pas la multi-

tude qui trompe, c'eſt l'homme iſolé, mais puiſſant; c'eſt l'homme accrédité qui cherche à ſéduire votre religion.

Le Commerçant n'eſt plus ce qu'il était autrefois: l'avidité n'eſt plus la qualité qui le diſtingue, ni l'extrême ignorance ſon apanage. Il va chercher dans l'étude quelques délaſſemens à ſes travaux; il s'eſt appliqué à connaître l'adminiſtration politique du Commerce; il ſait diſtinguer le gain de l'Etat, du gain de l'individu. Il vous dira, SIRE, quelle eſt la ſomme de liberté qui lui convient, les traités qui le gênent, les réglemens qui l'obſtruent, les encouragemens qu'il lui faut, ceux qui lui ſont inutiles, les privilèges particuliers qui l'anéantiſſent, ou qui relèvent les branches qui s'éteignent. Eh, qui peut mieux connaître, SIRE, les Lois qui concernent le Commerce, en découvrir les vices ou les avantages, que ceux qui ſont à même

d'en éprouver tous les jours les bonnes ou mauvaiſes influences !

Il y a près de cent ans qu'on publia un Edit, par lequel « il était ordonné que de » tous les Ports, de toutes les Villes com- » merçantes du Royaume, on enverrait à » la ſuite de la Cour deux Négocians qui » devaient y reſter un an, afin d'informer » le Roi de ce qu'il conviendrait de faire » pour l'avantage & pour l'accroiſſement » du Commerce ».

C'eſt la grace, SIRE, que nous oſons ſolliciter aujourd'hui de Votre Majeſté. L'eſpace de cent ſoixante-quatorze ans, la découverte des deux Indes, la création du Commerce en France, les révolutions qui ont eu lieu dans un intervalle de près de deux ſiècles, doivent ſans doute exiger quelques changemens dans la formation des Etats Généraux, & empêcher qu'on ſe tienne ſtrictement aux formes an-

tiques. Nous ne pouvons fournir à l'Administration aucunes lumières sur ce qui s'est passé aux derniers Etats Généraux, puisque les Chambres de Commerce n'existaient pas encore; mais nous venons, SIRE, avec cette respectueuse confiance que nous inspire votre bonté paternelle, présenter à Votre Majesté le vœu général du Commerce, lui demander de permettre à ses Représentans d'envoyer des Députés, dont le nombre sera fixé selon l'importance des villes commerçantes, dans cette Assemblée mémorable, où Votre Majesté, comme elle a la bonté de l'annoncer elle-même, se trouvera environnée de la Nation généreuse & fidèle qui a le bonheur de vivre sous ses lois. Cette faveur nous serait d'autant plus précieuse, SIRE, qu'elle nous mettrait à même de concourir au bonheur, à la prospérité de la Patrie, avec tous les Ordres de l'Etat, & de partager

avec eux la gloire de donner au meilleur des pères, comme à un autre Louis XII, le titre qui convient aux vertus d'un bon Roi.

Nous ſommes, avec le plus profond reſpect,

SIRE,

De Votre Majesté,

Les très-humbles, très-obéiſſans ſerviteurs & fidèles Sujets,

Les Directeurs du Commerce de la Province de Guienne.